

République Islamique de Mauritanie
Honneur – Fraternité – Justice

Ministère Secrétariat Général du
Gouvernement

Commission Nationale de Contrôle
des Marchés Publics



الجمهورية الإسلامية الموريتانية
شرف – إخاء – عدل

الوزارة الأمانة العامة للحكومة

اللجنة الوطنية لرقابة
الصفقات العمومية

**PROCES VERBAL
N° 37/CNCMP/2021
DU 23/06**

Le mercredi 23 juin 2021 à 14 h 30 min Le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation de son président, Monsieur Mohamed Abba EL JEILANY.

Etaient présents:

- Maalouma Limam Dahi, membre du CP
- Mohamed Saber, membre du CP
- Mohamedou Cherif Balle, membre du CP
- Ahmed Salem Abdellahi, membre du CP
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, membre du CP
- Jemal Mahfoudh, membre du CP

Etait absent:

- Abderrahmane Abdoul, représentant contrôle financier

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DU MINISTÈRE DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES DE LA COOPÉRATION ET DES MAURITANIENS DE L'EXTÉRIEUR**

1°/- Examen du PPM-2021 du Ministère des Affaires Etrangères, Réf: lettre N°0002 DU 22/06/2021.

Décision

Sur la base des documents fournis, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MAECME approuvant ledit PPM.

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DU MINISTÈRE DES AFFAIRES
ECONOMIQUES ET DE LA PROMOTION DES SECTEURS PRODUCTIFS**

2°/- Examen du PPM.2021 actualisé de la Direction des Projets Éducation Formation (DPEF), Réf: lettre N°00054 du 20/06/2021.

(Handwritten signatures and initials)

Décision

Sur la base des documents fournis, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MAEPSP approuvant ledit PPM.

Ré3°/- Examen du DAO relatif à l'acquisition d'équipement pour la préparation et le déploiement de programmes / plates-formes d'enseignement à distance; **Réf. : lettre n°55/CPMP/MAEPSP/P reçue le 22 juin 2021.**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MAEPSP approuvant et autorisant le lancement dudit DAO.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DU MINISTÈRE DES PÊCHES ET DE L'ECONOMIE MARITIME

4°/- Examen de deux projet de DAO relatifs aux :

- travaux de construction de la clôture du Port de Tanit;
- travaux d'électrification du site (construction des réseaux MT et BT pour desservir les zones du projet)

Ref: lettre n° 000017/CPMP/MPEM reçue le 21 juin 2021

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection à la décision de la CPMP/MPEM approuvant lesdits projets de DAO.

5°/- Examen du projet de DAO relatif aux travaux de construction d'une zone technique à la Base Navale de la Garde Cotes mauritaniennes sur le site des tours bleues à Nouadhibou, **Réf: lettre n° 00001//CPMP/MPEM reçue le 21 juin 2021**



Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier pour prendre en compte les observations suivantes :

- *insérer l'avis d'appel d'offres ;*
- *pour les marchés similaires, indiquer marchés similaires en nature, en volume et en complexité sans indication de montant ;*
- *revoir à la baisse le montant du chiffre d'affaires moyen requis pour la qualification (il doit être 40 % de l'estimation soit 1 000 000 Euros au lieu de 2 000 000 Euros) ;*
- *revoir à la baisse le montant de la capacité financière (il doit être 20 % de l'estimation budgétaire soit 500 000 Euros au lieu de 2 000 000 Euros.*

6°/- Examen du projet de marché, passé par entente directe, relatif à la fourniture d'un navire de recherche au profit de l'IMRO; **Réf. : lettre n°19/CPMP/MPM/P reçue le 21 juin 2021.**

Décision

Sur la base des informations fournis la CNCMP n'approuve pas ledit projet de marché car elle n'est pas compétente pour donner des dérogations d'acquisition de matériel de seconde main.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DU MINISTÈRE DU PÉTROLE, DES MINES ET DE L'ENERGIE

7°/- Examen du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives à la construction d'une sphères GPL de 3300 m3, la réhabilitation et la requalification de deux sphères GPL de 2000 m3 chacune ,la réhabilitation du réseau GPL et la mise à niveau du système anti-incendie du Centre emplisseur de Nouakchott et la lettre du Directeur Général de la SOMAGAZ (ref : DG/GAZ/01210310) en date du 10/03/2021, **Réf: lettre n° 00155/CPMP/MPME reçue le 17 juin 2021**

